

Convention Francoplaque à Montigny-le-Bretonneux - Mai 2015



Convention Francoplaque à Montigny-le-Bretonneux - Mai 2015



LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT HAUTE-SAOIR

Vu le Décret du 20 Août 1939 et les textes subséquents.

Certifie avoir reçu une déclaration en date du 11 MAI 1950

par laquelle M. MALLIZOUD Louis

Profession mécanicien

domicilié à Scionzier

déclare être propriétaire du véhicule à moteur défini ci-dessous.

A. ARRONDISS. DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX le 11 MAI 1950

Par le Préfet, par délégation, Laurent Chef de Division

N° de la déclaration 5942 PR1 N° de l'immatriculation 689 A-74

Remarque: Tout changement apporté à ce véhicule et entraînant une modification des caractéristiques énoncées ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture qui a délivré la carte grise.

1. Genre: <u>cariste</u>	9. Charge utile: <u>500</u>
2. Marque: <u>Fiat</u>	10. Poids à vide: <u>800</u>
3. Type: <u>501</u>	11. Poids total autorisé en charge: <u>1300</u>
4. N° dans la série du type: <u>1240427</u> (1240427)	12. Date 1 ^{re} mise en circulation: <u>1950</u>
5. Source d'énergie: <u>essence</u>	13. Précédent numéro d'immatriculation: <u>5942 PR1</u>
6. Puissance administrative: <u>10 CV</u>	14. N° de l'immatriculation: <u>689 A-74</u>
7. Carrosserie: <u>plateau</u>	
8. Nombre de places assises: <u>2</u>	



Convention Francoplaque à Montigny-le-Bretonneux - Mai 2015



Convention Francoplaque à Montigny-le-Bretonneux - Mai 2015



